



***RAPPORT ANNUEL
2010-2011***

***« Lorsque surgit l'espoir,
toute personne ayant un trouble de santé mentale
peut se rétablir selon ses propres volontés. »***

Rapport présenté à l'Assemblée générale annuelle des membres tenue le mercredi 22 juin 2011

Pour nous joindre :

APUR.

Association des personnes utilisatrices des services de santé mentale de la région de Québec

165, rue Carillon

Québec, Qc. G1K 9E9

Téléphone : (418) 634-0248

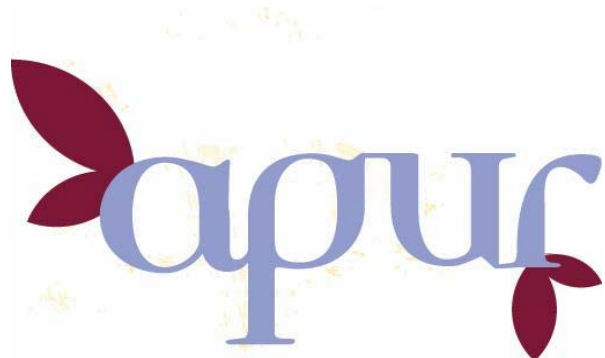
Télécopieur : (418) 634-0231

Courriel : apur@apurquebec.org

Site Internet : <http://www.apurquebec.org>

Rédaction : **Caroline Busque**

avec la participation de Monsieur Christian Dufour



*Informier – Regrouper
Démystifier – Représenter*

Table des matières

Avis de convocation	p. 4
Ordre du jour	p. 5
Mot du président	p. 6
Mot de la directrice	p. 7
Présentation de l'APUR	p. 8
<i>CA</i>	p. 9
<i>Membership</i>	p. 10
<i>Gestion administrative</i>	p. 10
<i>Structure</i>	p. 11
Les activités	p. 12
Les autres implications	p. 13
Les nouveautés de l'année	p. 15
Les prévisions budgétaires	p. 17
Les remerciements	p. 18
Orientations	p. 19
En conclusion	p. 20



Avis de convocation

Assemblée générale annuelle et séance d'information publique

**Mercredi 22 juin 2011
De 18h00 à 20h00**

**Aux locaux de l'A.P.U.R.
165, rue Carillon, Québec
Salle 327 (2^{ième} étage, à droite)**

Un buffet sera servi sur place!

**Veillez confirmer votre présence avant
mercredi le 15 juin 2011 par téléphone
au 418-634-0248 ou 1-877-634-0248
ou encore
via courriel au : apur@apurquebec.org**



13^{ième} Assemblée générale annuelle
Et séance publique d'information
Mercredi le 22 juin 2011
De 18h00 à 20h00

Ordre du jour

1. Inscription des membres
2. Vérification du quorum
3. Déclaration de l'ouverture de l'assemblée par le président
4. Adoption de l'ordre du jour
5. Nomination d'un(e) président(e) d'assemblée
6. Nomination d'un(e) secrétaire d'assemblée
7. Lecture et adoption du procès-verbal de la 12^{ième} A.G.A. du 2 novembre 2010
8. Dépôt du rapport annuel 2010-2011
9. Dépôt des états financiers annuels et du rapport du vérificateur 2010-2011
10. Dépôt des orientations et prévisions budgétaires pour la prochaine année
11. Nomination des examinateurs de la corporation
12. Nomination d'un président(e) d'élection
13. Nomination d'un(e) secrétaire d'élection
14. Mise en candidature
15. Élection du conseil d'administration
16. Varia
17. Levée de l'assemblée

Citoyenneté toujours plus ancrée

Depuis longtemps nous demandons à être. Nous voulons être nous, être pris en compte, maîtres de notre destin. Nous nous y appliquons de mieux en mieux. Nous sommes de plus en plus sollicités pour notre expertise. En effet, qui serait mieux placé que nous-mêmes pour évaluer nos besoins.

Mais en contrepartie, il n'est pas suffisant de revendiquer, encore faut-il assumer. Je constate avec satisfaction que nos membres démontrent un souhait de plus en plus grand de se prendre en charge. En effet, une volonté ferme de prendre sa place de citoyen, de vivre son rétablissement à fond se fait sentir.

L'année qui vient de passer nous le démontre bien. Lorsque l'on a sollicité votre voix lors de l'évaluation du plan d'action en santé mentale, vous avez répondu présent. Lorsque l'on a sollicité votre participation à une journée de consultation sur les services d'hébergement d'urgence ou encore aux journées annuelles en santé mentale, vous y étiez. Plusieurs de nos membres ont contribué activement à la cause en démystifiant les problématiques de santé mentale lors d'émissions radiophoniques ou via la presse écrite. Chaque petite action compte. L'implication citoyenne se vit au quotidien, par le biais de petits riens, qui, mis ensembles, servent à la communauté entière.

Je tiens à remercier aujourd'hui nos partenaires, qui nous ouvrent de plus en plus leurs portes et font preuve d'humilité en osant se remettre en question. Particulièrement à vous, chers membres, merci d'oser être. Continuons à développer notre conscience collective, à se réapproprier notre futur. Bonne continuité.

Christian Dupont
Président du conseil d'administration

Quelques pas de danse...

Chacun d'entre nous peut en témoigner, la vie se déroule rarement comme un long fleuve tranquille. Il en va de même avec le rétablissement qui s'apparente souvent plus à un pas de salsa. *Un pas à l'avant, un petit pas à l'arrière et on reprend son équilibre.* Le chemin est parfois sinueux.

C'est aussi vrai pour notre Association. Après une phase de mouvance, due à de nombreux changements survenus au cours de l'année, pensons seulement au changement à la direction, nous reprenons maintenant notre air d'aller.

Je tiens à souligner qu'il m'a été donné de voir un exemple de solidarité extraordinaire depuis mon entrée en fonction. En effet, vous avez été nombreux à vous manifester et offrir votre soutien durant cette période, à souhaiter vous impliquer. À noter que nos partenaires ne sont pas en reste, ils sont multiples à avoir proposé aide, conseils, explications et beaucoup de patience. Je désire remercier particulièrement Monsieur Luc Vigneault pour sa grande disponibilité à répondre à toutes les questions existentielles possibles et impossibles qui se seront présentées à mon esprit, sa patience d'ange et sa gentillesse. Sans toi, tout aurait été certainement plus complexe.

À tous, je tiens à vous remercier car chaque jour, je prends conscience un peu plus de la participation citoyenne de nos membres. Je suis fière de nous! Il faut avouer que les bases de l'APUR sont solides et cette année en aura été la preuve. Nous avons à cœur de vous entendre, de connaître vos préoccupations et de répondre à vos besoins. C'est donc avec ardeur que nous poursuivrons le déploiement de différents moyens de communication en 2011-2012. Je vous invite à parcourir notre rapport d'activité pour connaître de façon plus détaillée les actions que pose l'association.

L'APUR c'est quoi?

L'APUR, ou Association des personnes utilisatrices des services de santé mentale de la région de Québec, vise à regrouper les gens en association et ainsi porter la parole du plus grand nombre de personnes possible.

Pourquoi?

Afin de promouvoir et défendre nos intérêts¹ auprès du public et des instances décisionnelles;

Pour favoriser notre participation à tout débat public, table de concertation, forum, étude, etc. sur des sujets qui nous concerne;

Pour nous former et nous informer;

Aussi pour participer et initier des études, des recherches, des sondages afin de mesurer la satisfaction des utilisateurs de services de santé mentale.

Depuis 1998, notre force et spécificité est que notre Association regroupe uniquement des personnes vivant ou ayant vécu une problématique de santé mentale. Évidemment, les membres du conseil d'administration, de même que les employés de la corporation répondent aussi à ces critères.

¹ La défense de **droits** est définie par une législation basée sur le principe d'inviolabilité de l'intégrité de la personne (physique, morale, psychologique, financière, etc.). La défense d'**intérêts**, consiste à signifier au grand public et aux instances décisionnelles ce qui est souhaitable et aidant pour les personnes représentées. L'État n'est pas tenu par la loi de prendre en compte ou de respecter les recommandations proposées.

Le conseil d'administration

Président

Monsieur Christian Dupont

Vice-président

Monsieur Jean Gagnon

Secrétaire

Madame Christine Jean

Trésorier

Monsieur Alain Déry

Administrateurs

Monsieur François Galarneau

Madame Colette Hamel

Madame Olive Cormier, qui a été élue lors de la dernière assemblée des membres, a du malheureusement nous quitter en cours de mandat.

Sept séances régulières ont été tenues au cours de l'année financière du 1^{er} avril 2010 au 31 mars 2011 : de la 68^{ième} à la 74^{ième}.

À noter que les sièges spécifiquement réservés pour Charlevoix et Portneuf n'ont pas été comblés en cours de mandat encore une fois cette année. Cet objectif demeure une priorité afin que le conseil d'administration soit le plus représentatif possible et sensible aux préoccupations et spécificités de chaque territoire.

Tous les administrateurs sont des membres de la corporation et siègent de façon bénévole au conseil d'administration sans aucune forme de compensation. Merci pour votre dévouement.



Le membership

Pourquoi devenir membre?

- > **Pour exercer notre droit de parole et faire entendre notre opinion, quelle qu'elle soit**
- > Pour être informé des activités de l'APUR
- > Pour profiter des tarifs préférentiels lors d'activités
- > Pour avoir accès à un réseau d'utilisateurs de services en santé mentale
- > Pour participer aux décisions concernant l'organisation des soins et des services
- > Pour soutenir le rétablissement et l'appropriation du pouvoir d'agir
- > Pour favoriser l'émancipation des pratiques en santé mentale
- > Pour mettre en valeur notre savoir expérientiel
- > Pour contribuer au partenariat et à la concertation
- > Pour bénéficier de formations

Il y a quelques années, une orientation avait été prise à l'effet que vous deviez vous réinscrire chaque année pour demeurer membre de l'Association. Avec les tâches et demandes toujours en croissances face à l'organisation mais les finances et les effectifs humains qui ne suivent pas la même tangente, le conseil d'administration a finalement décidé de ne plus renouveler annuellement votre membership. À noter que vous devez nous informer de tout changement de coordonnées sans quoi votre nom sera automatiquement retiré de la liste des membres. Nos bases de données comptaient 127 membres en date du 31 mars 2011. Ce nombre augmente encore. Merci à tous.

La gestion administrative

Encore cette année, la gestion des ressources financières a été effectuée par Action Habitation. Ce partenariat assure une comptabilité rigoureuse des finances de l'organisation. De cette façon, nous pouvons dédier plus de temps à poursuivre notre mission.

Les ententes de services

Nous avons facilité l'embauche et le maintien en emploi de nombreux pairs-aidants en concluant des ententes de services avec diverses organisations. Mentionnons entre autres l'Institut en santé mentale de Québec, le CSSS Québec-Nord ainsi que le CSSS Vieille-Capitale.

La structure

La direction

La direction de l'organisation a été reprise par Madame Caroline Busque. Sa candidature avait été annoncée lors de la dernière assemblée des membres.

La coordination

C'est Monsieur Christian Dufour qui a assumé cette tâche tout au long de l'année. Encore cette année, le financement reçu nous aura permis de nous prévaloir des précieux services de Christian. Avec la charge de travail sans cesse croissante, nous espérons avoir la chance de le garder encore longtemps parmi nous.

Les représentants

Plusieurs personnes ont représenté bénévolement l'organisation tout au long de l'année. Que l'on pense aux journées annuelles en santé mentale, ou encore au travail demandé pour siéger à différents comités, cela demande énergie et détermination. Un merci tout spécial à chacun d'entre vous. Votre implication permet à l'APUR de réaliser efficacement ses mandats et de remplir adéquatement sa mission.

Les médias

Chaque années, plusieurs membres de l'Association sont actifs de ce côté. Je ne détaillerai pas tous les passages remarquables de nos membres dans les différentes émissions de radio ou de télévision, ni même les apparitions dans la presse écrite ou encore dans les forums et blogs. Je vais plutôt vous remercier d'oser contribuer à démystifier les problématiques de santé mentale et ainsi offrir de l'espoir aux personnes. Vous contribuez à diffuser le message de rétablissement si cher à l'organisme.

Nos activités

Nous participons à de nombreuses tables de concertation et comités, et ce, malgré nos effectifs réduits :

- Table de concertation en santé mentale sur les services de première ligne, à l'Agence de santé et des services sociaux de la Capitale-Nationale (ASSS)
- Comité régional de coordination en santé mentale (ASSS)
- Comité de coordination des services de crise - merci à Marie-Dominique Rouleau
- Comité technique sur le transport (RTC) - merci à Mireille Bourque
- Comité de gestion Clé en main
- Comité de suivi du forum des personnes utilisatrices : une suite aux journées annuelles en santé mentale du Ministère de la santé et des services sociaux (2009-2010)
- Comité de développement et d'amélioration des pratiques, suivi systématique des troubles psychotiques au Centre de santé et de services sociaux Québec-Nord
- Comité consultatif projet «*Prévention de la détresse psychologique chez les proches aidants*», santé publique

- Comité du plan d'action de l'Agence de santé et services sociaux de la Vieille-Capitale pour l'intégration des personnes handicapées
- Comité directeur régional des services résidentiels en santé mentale
- Comité régional consultatif à l'implantation de l'urgence psychiatrique de l'hôpital St-Sacrement
- Comité directeur du Plan novateur d'intégration sociale - Phase 1 et 2

Autres implications

Nous sommes membres de l'AGIR, l'Alliance des groupes d'intervention pour le rétablissement en santé mentale. Nous participons donc aux réunions régulières des membres ce qui permet à l'APUR d'être en contact avec une multitude d'acteurs dans le domaine de la santé mentale.

Nous sommes aussi membres de la coalition sur le logement social en santé mentale puisque le logement social demeure un déterminant important du rétablissement des personnes. En sont aussi membres :

- ✚ Le programme Clés en main
- ✚ Le CSSS Vieille-Capitale
- ✚ Le CSSS Québec-Nord
- ✚ Le comité des usagers du CSSS Vieille-Capitale
- ✚ La FÉCHAQC (fédération des coopératives d'habitation de Québec, Chaudière-Appalaches)
- ✚ La FROHQC (Fédération Régionale Des OBNL D'Habitation De Québec Chaudière-Appalaches)
- ✚ PECH
- ✚ Le CSSS de Portneuf
- ✚ Le CSSS de Charlevoix
- ✚ La Boussole
- ✚ L'AGIR

L'Agence de la santé et des services sociaux de la Capitale-Nationale ainsi que l'OMHQ sont invités aux rencontres de la coalition.

C'est par le biais de la coalition qu'une étude sur le logement social a été effectuée.

Nous sommes membres du conseil d'administration de la corporation *J'habite chez moi*, une initiative de l'APUR et la Boussole dans le domaine du logement social en collaboration avec Un Toit en Réserve. Plusieurs personnes (17) bénéficient déjà d'un logement obtenu par la corporation. En fait, à la fin du processus, ce seront 45 personnes en provenance du réseau des ressources non institutionnelles qui auront la chance de vivre dans un appartement dont une partie du coût du loyer est subventionné. De plus, les personnes reçoivent aussi le soutien d'un intervenant.

Nous avons également été impliqués dans l'équipe de projet du Plan novateur d'intégration sociale pour les deux phases de réalisation.

Nous sommes toujours co-promoteurs du programme Pairs-aidants réseau.

Nous avons soutenu le projet mentorat-IPS - merci à André Genest. Malheureusement nous avons dû abandonner le projet faute de moyens financiers et de ressources humaines.

Nous avons produit un bilan sur l'implantation du plan d'action en santé mentale du ministère 2005-2010, *La force des liens*. Le rapport, disponible sur le site internet de l'Association a été déposé au ministère et a été très bien reçu. Le même rapport a été largement diffusé à nos collaborateurs et a été utilisé par ces derniers.

Quelques membres ont participé comme jurés à un concours artistique lancé par le Centre de santé et de services sociaux Québec-Nord. Merci à Christian Dupont, Marie-Dominique Rouleau et Diane Parent.

Certains membres ont participé aux journées annuelles en santé mentale à Montréal. Cette expérience est toujours appréciée par les participants puisque ces journées leurs donnent la chance de côtoyer une multitude d'acteurs préoccupés par la santé mentale.

Nous avons siégé à l'un des jury pour le gala fier de notre savoir faire de l'Institut en santé mentale de Québec.

Nous utilisons et vendons toujours les dvd *Chaise berçante à vendre et Bon gré malgré je vis* comme outil de sensibilisation et de promotion de la santé mentale.

«N'oublions pas l'ARUC

L'ARUC - Alliance de Recherche Universités- Communautés - est un projet d'envergure internationale qui a vu le jour en 2009 dont l'APUR est co-fondateur. Axé sur le volet Santé mentale et citoyenneté, cette alliance regroupe des chercheurs, des partenaires du secteur communautaire, public et universitaire ainsi que des personnes utilisatrices du Canada et du Brésil. Elle permet de mettre en commun les pratiques de divers milieux et de financer des projets de recherche sur des nouvelles initiatives.

Concrètement, l'ARUC poursuit des objectifs selon trois volets : d'abord, au niveau de la recherche, c'est-à-dire la production et l'échange de nouvelles connaissances. Puis, au niveau de la formation, en incluant des étudiants et des personnes utilisatrices, le projet vise à jumeler le savoir scientifique et le savoir expérientiel. Enfin, il y a un volet innovation sociale qui cherche à élaborer de nouvelles pratiques et des mécanismes pour soutenir les usagers dans leur participation.

L'APUR participait jusqu'à tout récemment au comité de direction de l'ARUC. Il existe également un comité de citoyens, composé de personnes utilisatrices auquel participe activement notre coordonnateur. Ce comité a pour mandat de s'exprimer sur la qualité des projets et de recommander ou non leur acceptation.

Nos nouveautés

Évidemment, les choses ont bougé à l'intérieur de l'APUR depuis la dernière assemblée. En effet, le changement de direction a amené des modifications dans l'organisation.

Nous avons lancé un nouveau bulletin afin de vous garder informés de nos travaux entre les assemblées annuelles. Le journal sera éventuellement produit par les membres.



Des récits d'expériences de rétablissement sont maintenant disponibles sur notre site internet. D'ailleurs, un concours a été réalisé pour recueillir ces témoignages. Un membre s'est vu offrir une paire de billets pour assister à une représentation des Merveilleuses têtes heureuses comme prix de participation.

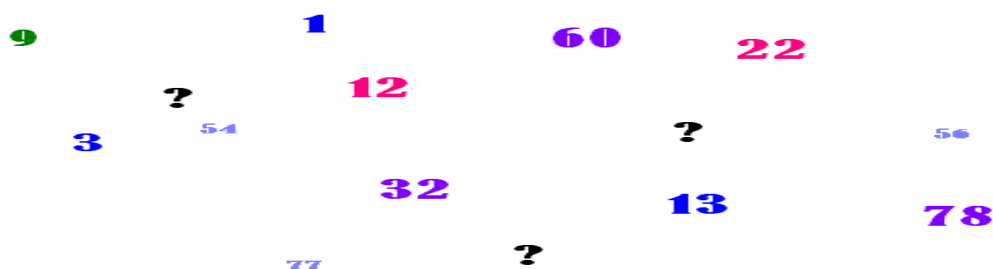
Une tournée de présentation de l'organisme a été débutée chez certains partenaires. Le souci de faire connaître l'APUR aux autres organismes œuvrant dans le domaine de la santé mentale s'accompagne du désir d'accroître le nombre de nos membres. Plus nous sommes nombreux, plus notre voix a un impact important. Aussi, avec les coupures financières que nous subissons un peu partout, nous avons avantage à instaurer une culture de réseautage. Ainsi, lancer de nouveaux projets, en cohérence avec le milieu ou mieux, les initiatives communes devient alors plus aisé.

Les états financiers

pour l'exercice financier 2010-2011

Les états financiers ont été effectués par la firme comptable Morin, Desrochers, Beaulieu, Comptables agréés S.E.N.C.

Voir le document en annexe.



***Les prévisions budgétaires équilibrées
Avril 2011 au 31 mars 2012***

Produits	Prévisions
Subvention Agence - PSOC	84 129,00 \$
Subvention Agence - JASM	1 500,00 \$
CLE	13 000,00 \$
Remb. Salaires pair aidants (5)	196 466,66 \$
Remb. Charges sociales	23 125,91 \$
Frais de gestion 10%	<u>20 069,77 \$</u>
Total des produits	338 291,34 \$
Charges	
Salaires et charges sociales	297 695,12 \$
Loyer	3 300,00 \$
Assurances	1 625,00 \$
Fournitures de bureau	1 000,00 \$
Parc informatique	2 500,00 \$
Télécommunications	3 200,00 \$
Publicité et promotion	530,00 \$
Courrier et frais postaux	500,00 \$
Honoraires professionnels	9 000,00 \$
Redevance DVD	400,00 \$
Frais de déplacement	2 000,00 \$
Vie associative	3 000,00 \$
Entretien et réparation	250,00 \$
Cotisations diverses	500,00 \$
Frais bancaires	500,00 \$
Formation et colloque	4 000,00 \$
Location de salle et équipement	1 500,00 \$
Photocopies	350,00 \$
Documentation	<u>250,00 \$</u>
Total des charges	331 800,12 \$

Remerciements

Comme à chaque année, profitons de la tribune que nous offre le rapport annuel pour remercier nos fidèles collaborateurs tant du réseau public que communautaire :

-L'Agence de la santé et des services sociaux de la Capitale-Nationale

-L'Agir

-L'Institut universitaire en santé mentale de Québec

-Les centres de santé et de services sociaux :

Québec-Nord, Vieille-Capitale, Portneuf et Charlevoix

-Santé publique

-Les centres hospitaliers :

CHA, CHUQ, CHUL

-Les différents organismes communautaires de la région 03 :

C'est avec plaisir que nous travaillons avec chacun d'entre vous mais un merci plus spécifique à la Boussole et aux Porte-Voix du rétablissement.

-Le curateur public de Québec

-Action Habitation et Un toit en Réserve

-Communication Bastien Décary

-Le Ministère de la santé et des services sociaux

-Le programme québécois Pairs aidants réseau

-L'AQRP

-Équi-Travail

-Le CTR de Nemours

-Tous les bénévoles qui gravitent autour de l'Association et les employés qui contribuent à la poursuite de notre mission

-Et finalement à tous les autres, ceux que nous aurions pu oublier...

Orientations

Au cours de la dernière année, l'Association a pris la décision d'axer ses services vers les membres. Nous souhaitons poursuivre cette orientation pour la prochaine année.

Mais concrètement, ça veut dire quoi?

Nous expérimentons actuellement de nouveaux moyens de communications pour vous informer de ce qui préoccupe l'Association (journal, facebook)

Nous sommes à penser de nouveaux moyens pour sonder votre opinion, vos besoins et préoccupations en ce qui concerne la santé mentale. Une tournée de consultation des membres sera mise sur pieds sous peu.

Nous souhaitons accroître notre membership et mieux faire connaître l'Association à nos collaborateurs. Nous avons également le souhait de développer des partenariats durables.

Nous souhaitons développer votre sentiment d'appartenance à l'Association. D'ailleurs, des moyens doivent être mis en place afin de mieux soutenir la participation des membres de Portneuf et de Charlevoix.

Nous aimerions vous permettre de vous impliquer selon vos goûts et compétences et soutenir cette participation.

Nous poursuivrons nos différentes implications actuelles.

Nous continuerons à développer et varier nos sources de financement.

Conclusion

Cette année, ce rapport d'activité se voulait minimaliste, à l'image des moyens dont nous avons du tirer le meilleur parti. À l'exemple de l'approche sur les forces, au cours du prochain exercice, nous devons apprendre à utiliser les forces vives de nos membres, mettre à profit votre expertise.

Nous souhaitons également poursuivre un partenariat important, celui qui se tisse actuellement avec les Porte-voix du rétablissement. C'est en travaillant ensemble et en portant un message cohérent que nous pourrons passer un message fort.

Nous travaillerons avec ardeur sur les thèmes qui préoccupent nos membres, par exemple le logement social, la prévention et la promotion de la santé mentale. Souhaitons-nous une année pleine de défi et de développements pour 2011-2012, mais surtout, une année de stabilité au sein de l'organisation. Mais comme dirait Antoine de Saint-Exupéry, *«pour ce qui est de l'avenir, il ne s'agit pas de le prévoir mais de le rendre possible.»*

Bonne continuité!